

Ecole Maternelle Jean Moulin - Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 5 novembre 2015

1/ Secrétaire de séance

Madame Bossard

2/ Présentation des membres du Conseil d'école

- Équipe pédagogique :
 - Madame Dauchez, directrice
 - Mesdames Bossard, Delaunay, Dévarieux-Le Moing : enseignantes
- Parents élus :
 - Mesdames Blanzat, Delval pour la FCPE
 - Mesdames Biscuit, Jaouen, Broecke pour la PEEP
- Mairie
 - Monsieur Villefailleau , pour la mairie.

3/ Rôle du conseil d'école

Deux fédérations sur l'école, la FCPE et la PEEP.

Au conseil d'école, seuls les parents titulaires peuvent s'exprimer.

Le conseil d'école est un organe de concertation institutionnelle. Ce soir, le nouveau projet d'école doit être adopté.

Le conseil d'école valide le règlement intérieur.

Les parents représentent tous les parents de l'école et peuvent s'exprimer sur tous les points se rapportant à la vie de l'école : fonctionnement, restauration scolaire, sécurité des enfants...

Toutes les informations transmises aux familles doivent passer par la directrice d'école.

4/ Approbation du compte-rendu du Conseil d'école du 08 juin 2015

Il est approuvé à l'unanimité.

5/ Sécurité aux abords de l'école

Les parents d'élèves font remarquer qu'il n'y a plus de personnel (ASVP) rue Saint Fiacre pour sécuriser les sorties d'école.

Mr Villefailleau explique qu'il n'y a pas assez d'effectifs pour sécuriser l'ensemble des écoles de la ville. Uniquement pendant les périodes de travaux.

Il fait référence au problème du stationnement résidentiel en centre ville qui nécessite beaucoup d'agents qui de ce fait ne sont plus disponibles ailleurs.

Mme Biscuit note que le problème demeure rue st Fiacre : dangerosité de la rue, grosse circulation et vitesse excessive des véhicules.

Les parents d'élèves proposent un système de feu pour faire ralentir les automobilistes car il n'y a pas aucune signalisation.

Mme Blanzat note que les difficultés de circulation dans Saint Germain le matin font que les automobilistes prennent la rue st Fiacre pour une autoroute.

Les parents notent que les agents ASVP changeaient vraiment la situation.

6/ Budgets de fonctionnement alloués par la municipalité en début d'année

- 32 euros par enfant pour les fournitures scolaires
- Dotation BCD 52 euros par classe
- Jeux de Noël : 95 euros par classe

Remarque sur le fournisseur Nathan : choix limité et les produits proposés sont les mêmes que l'on peut acheter dans les grandes enseignes commerciales alors que d'autres marques sont très intéressantes pédagogiquement.

NB Mr Villefailleau demande à être relancé par mail par la Directrice pour tout problème qui ne recevrait pas de réponse, plutôt que de remettre le point au prochain conseil d'école.

- Photocopieur : Commun aux deux écoles. Nous sommes passées de 3000 à 5000 photocopies par classe. Ce qui est un quota très satisfaisant.
Mme Dauchez remercie la municipalité.

Possibilité de faire faire de gros tirages en passant par le service reprographie.

- Un car-journée par classe et par an.

Beaucoup de problèmes de cars l'année dernière (pas de confirmation des ordres de transport, chauffeurs perdus en venant à l'école, classes en attente sur le trottoir en plein centre ville pendant 50 minutes...)

Mme Dauchez fait remarquer qu'elle n'a jamais reçu de réponse au mail qu'elle avait adressé à la municipalité.

Madame Dauchez rappelle le principe de la demande de car supplémentaire formulée par Mme Habert Dupuis dès lors où il s'agit d'une sortie intra-muros.

La demande faite par l'école auprès du service scolaire pour permettre aux classes 4 et 5 de pouvoir se rendre au théâtre dans le cadre des animations culturelles n'a pas reçu de suite favorable.

Monsieur Villefailleau prend note du refus et pense qu'une réponse positive devrait suivre.

7/ Prestations de nettoyage

Les gros problèmes de ménage évoqués l'année dernière ne sont pas résolus : une personne doit, en 4 heures, nettoyer toute l'école maternelle y compris les salles de motricité, les sanitaires, les dortoirs, le bureau de la directrice et le centre de loisirs.

Tous les essuie-mains et les dévidoirs de savon ont été changés. Le nouveau prestataire doit fournir tous les produits d'entretien.

8/ Sanitaires des classes 4 et 5

Le problème demeure malgré le passage du plombier.

9/ Restauration scolaire

La vaisselle est très sale, avec des traces persistantes sur les couverts et sur les verres. Les enfants ont fait des remarques sur la saleté de la vaisselle.

Mr Villefailleau nous informe que le budget pour changer le lave-vaisselle est prévu pour 2016. Il devrait être voté avant Noël.

Les parents d'élèves notent que ça devient un véritable problème d'hygiène.

Problème de fonctionnement : il est demandé aux ATSEMS de débarrasser les tables et de porter toute la vaisselle sur les chariots. Elles font remarquer que cela empiète sur le temps consacré à la surveillance et à l'aide à apporter aux enfants.

Elles se plaignent du peu d'aide de la part du personnel de restauration et de la charge de travail supplémentaire.

Souci de proportions : les fruits arrivent coupés en quartiers, impossible d'avoir du supplément.

Les parents peuvent venir déjeuner à la cantine en prévenant Mme Queguiner.

11/ Tablettes numériques

Pour la mutualisation des tablettes numériques entre les écoles élémentaire et maternelle, Mr Villefailleau nous demande de faire une demande d'autorisation officielle auprès de la municipalité.

12/ Mobilier de classe

Devis demandé pour équiper les classes 3 et 4 et un reliquat pour la classe 1. Attente de validation.

13/ Règlement intérieur et charte de la Laïcité

Le nouveau règlement intérieur de l'école doit s'appuyer sur le règlement départemental type des Yvelines paru en juillet dernier. L'équipe va travailler dessus et le soumettra aux parents d'élèves.

La charte de la laïcité est présentée aux parents. Elle sera annexée au règlement intérieur et devra être signée par les parents d'élèves.

14/ Nouveau projet d'école 2015-2020

Nous sommes partis des constats de l'ancien projet d'école en s'appuyant sur les 3 points forts retenus : implication des élèves dans les projets, travail en équipe, intérêt des parents dans les projets de l'école.

Points à travailler:

- Exprimer son point de vue et argumenter
- faire des choix et exprimer sa créativité
- avoir une écoute active et rester concentré

Trois axes prioritaires :

A/ Prendre la parole pour donner son point de vue

À partir du prêt de livre, mettre en place un cahier de lectures pour rendre compte des lectures à la maison.

B/ Faire des choix pour réaliser une composition artistique

Fabrication de carnet d'arts. Productions stéréotypées, besoin d'échanges, référentiels de productions plastiques pour enrichir les productions des enfants.

Réalisation de boîtes d'art.

C/ Développer des compétences d'attention et de disponibilité (aux autres, au travail, à soi-même.

Liaison avec le périscolaire : mise en place de règles communes.

15/ Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Evaluations en langage pour les GS : compréhension de consignes, histoires et expression.

En fonction des bilans, des petits groupes seront constitués pour travailler le langage, jusqu'à janvier/février 2016.

16/ Fêtes de l'école

- Fête de Noël : vendredi 18 décembre au matin. Tous les élèves de l'école présenteront 1 chant de Noël par classe puis un goûter sera proposé aux élèves avant la distribution des cadeaux.
- Fête du printemps : vendredi 15 avril 2016, avec un défilé, probablement en rapport avec notre projet sur le cirque.
- Fête de fin d'année : vendredi 10 juin 2016 à partir de 18h15.

17/ Bilan financier de la fête de l'école de juin 2015

- Dépenses 654 euros
- Recettes 1 670 euros
- Bénéfice 1 018 euros

Avec cette somme, l'école a acheté du matériel de motricité (trampoline, bandes de marquage au sol, arcs tunnel) des petits et grands miroirs pour les classes, 2 cibles fléchettes, des jeux pédagogiques pour les classes.

Demande de Mme Dauchez

Il n'y a qu'un seul interphone au réfectoire de la maternelle pour tout le groupe scolaire.

Les ATSEM souhaiteraient ne pas avoir à gérer les entrées des élèves et des parents de l'école élémentaire qu'elles ne connaissent pas. Mme Dauchez demande l'installation d'un interphone dans le réfectoire de l'école élémentaire afin que les entrées puissent être filtrées par le personnel concerné.

Et avec l'application de Vigipirate, nous ne pouvons que redoubler de vigilance.

Date du prochain conseil d'école : lundi 14 mars 2016

Présidente de séance

Secrétaire de séance

Christine Dauchez

Mathilde Bossard